

TRANSMETTRE UN PROJET OU UNE RÉALISATION PAR LA MÉDIATION

Mots-clés

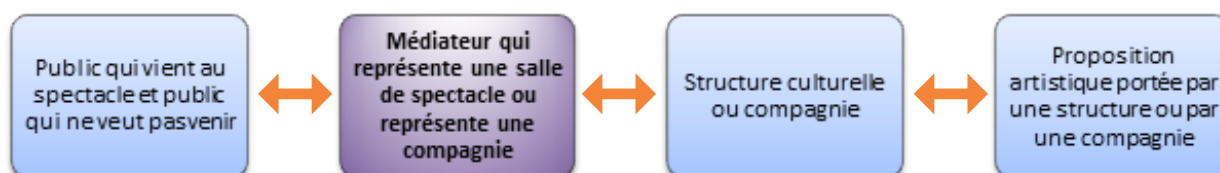
Orientation, post-baccalauréat, enseignement supérieur, études supérieures, parcours de formation, médiation, métiers, projet.

La notion de médiation est l'un des ressorts principaux du secteur de l'économie du spectacle vivant. Dans le cadre d'un enseignement au lycée, sa mise en évidence permet d'attirer l'attention des élèves sur ce secteur professionnel en expansion et de développer chez eux les compétences nécessaires pour prendre en compte ce domaine sinon s'y orienter dans le cadre de leur poursuite d'études.

En endossant ponctuellement les responsabilités d'un médiateur ou d'un chargé de diffusion dans une situation de production d'un projet musical, les élèves vont pouvoir, parallèlement à une pratique collective, s'initier aux différentes phases de travail nécessaires pour mettre en valeur ce lien essentiel entre une œuvre et son public.

Une définition de la médiation

Le médiateur crée un lien intermédiaire entre le public et l'évènement artistique puis s'efface petit à petit pour laisser la relation se développer en pleine autonomie.



D'un côté, le médiateur est porteur d'une connaissance approfondie de « l'objet » (une œuvre, un spectacle, un lieu, etc.) dont il doit assurer la médiation. De l'autre, il doit prendre une juste mesure des caractéristiques du public qui doit se « confronter » à cet « objet » (jeune public, public scolaire, public adulte, public demandeur ou contraint, public homogène ou hétérogène, etc.). Sa compétence est alors de construire un trait d'union entre ces deux connaissances, trait d'union dont la forme et le fond seront élaborés pour, d'un côté présenter « l'objet » sous des aspects accessibles au public, de l'autre donner au public les clefs lui permettant d'accéder à ces mêmes aspects.

La place du terme médiation et de ses déclinaisons dans le programme de spécialité musique

Objet d'étude d'une des spécialités de la série technologique S2TMD (économie, droit et enjeux du spectacle vivant, EDES¹), la médiation est également très présente dans le programme de spécialité musique de la série générale :

Extraits du programme du cycle terminal de spécialité

Dans le champ de questionnement « La musique, l'homme et la société », la thématique : transmettre la musique : médiations musicales.

Dans les situations d'études : la réalisation de projets de médiation en classe de première et en classe terminale issus de recherches documentaires et croisant d'autres domaines de connaissances

En classe terminale : la réalisation d'un projet musical documenté associant pratique musicale, recherche documentaire et ouvrant sur la place et les apports de la culture artistique et de la pratique musicale dans le projet d'étude supérieur envisagé.

Étude de cas relevant de la sociologie et de l'économie de la musique.

Informations sur les métiers liés à l'économie de la musique, du spectacle vivant à la diffusion.

Exemple de démarche pédagogique visant le développement des compétences en médiation

Dans le cadre des enseignements musicaux au lycée, les élèves sont fréquemment amenés à élaborer des projets musicaux. Certains d'entre eux peuvent d'emblée viser une présentation publique, que ce soit auprès d'autres élèves, auprès des parents d'élèves ou encore à l'extérieur du lycée. C'est dans cette perspective, qu'une préoccupation de médiation pourra, parmi d'autres, conduire le travail d'élaboration : **quelles stratégies mettre en œuvre pour accrocher et séduire le public ?** Forts de ce questionnement, les élèves sont amenés à conduire plusieurs travaux consécutifs.

1. Consulter la page éducol dédiée à la [série sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse](#) (S2TMD).

Identifier les métiers en lien avec les organismes culturels

À partir de recherches documentaires², les élèves déterminent les rôles de chaque métier dans le secteur professionnel de l'action culturelle :

| Dénomination | Description |
|------------------------------------|---|
| Chargé de production | Coordination de toutes les personnes mobilisées autour d'un évènement. Exemple : la problématique du logement des artistes. |
| Chargé de communication | Élaboration d'affiches, de visuel sur les réseaux, envoi de flyer. Suivi du site internet et des réseaux sociaux affiliés. |
| Chargé de diffusion | Vente du projet artistique à des programmeurs. |
| Chargé de médiation | Communication ciblée vers le public pressenti et vers le non public ou le public empêché. |
| Chargé de relations avec le public | Lien entre l'artiste et son public. |
| Administration | Budget, finances et démarches administratives. |
| Pôle technique | Décors, lumières. |

Dans quel contexte est né le rôle de médiateur ?

Phase 1 : 1956

André Malraux définit la notion de médiation comme le rêve d'un idéal d'une culture collective pour tous.

La dimension collective de la culture qu'André Malraux retient crée du lien social. Les pratiques culturelles structurent l'espace public et créent une identité collective autour de valeurs. La médiation culturelle malrucienne est un pari osé qui s'appuie sur une solide éducation à la culture qui est ce qui reste lorsque l'on a tout oublié selon la célèbre formule d'Édouard Herriot. Pour Malraux, la culture – beaucoup plus que la maîtrise technologique – est la clé du monde de demain. Il affirme que le problème majeur qui se pose au monde contemporain c'est « *de rendre accessibles les plus grandes œuvres au plus grand nombre d'hommes* »³.

2. Quelques exemples : *auvergnernhonealpesspectacle vivant*, *philharmoniedeparis*, *francofolies*.

3. Alexandre Eyries, *Communication politique et culture : enjeux paradoxaux de la médiation culturelle impulsée par André Malraux* – journals.openedition.org - 2014

Phase 2 : années 1970

Pierre Bourdieu prône la démocratisation de la culture en mettant en place les processus d'accès aux œuvres pour des publics qui n'y viennent pas spontanément (notamment dans le milieu théâtral), appelés les non publics.

Pierre Bourdieu et Alain Darbel révèlent « que l'accès aux œuvres culturelles est le privilège de la classe cultivée ».

Les médiateurs culturels vont tenter de faire ce que les artistes faisaient dans le passé, encore récent, sans le savoir ni le dire, et qu'une part d'entre eux répugnent à faire aujourd'hui : mettre en place des procédures d'accès aux œuvres pour des publics qui n'y viennent pas « spontanément » ou, pour reprendre une idée de Pierre Bourdieu, qui n'ont même pas l'idée qu'ils pourraient y accéder.

Phase 3 : 1990

Jack Lang et le développement de la théorie des droits culturels fondé sur les droits de l'Homme. Le grand idéal d'une culture commune imaginé par André Malraux laisse place à une société dans laquelle chacun est porteur d'une culture singulière.

Fondée sur les droits de l'Homme, la notion de droits culturels invite à considérer la culture dans son acception anthropologique – l'ensemble des productions ou institutions par lesquelles une personne ou un collectif témoigne de son appartenance à l'espèce humaine. De ce fait, elle encourage la protection et la promotion de la diversité culturelle, sans doute un des enjeux majeurs de notre siècle, comme l'a souligné l'Unesco lors de l'adoption en 2001 de sa déclaration universelle sur le sujet. Par ailleurs, cette même notion place « la personne au centre » de la politique culturelle, privilégiant de ce fait une approche plus transversale que sectorielle, qui stimule les coopérations entre les divers acteurs – culturels, éducatifs, sociaux etc.⁴

Quelles différences entre un médiateur et un chargé de diffusion ?

Lors de cette étape, les élèves sont amenés à définir une posture de représentation en identifiant pour qui ils travaillent : médiateur de sa propre œuvre ou d'une structure ou compagnie ?

Dans les deux cas, les élèves défendent une position artistique mais avec des stratégies différentes.

- « Je suis médiateur, je cherche de nouveaux publics et envisage des formes particulières leur permettant d'accéder au projet musical lorsqu'il sera abouti. »
- « Je suis chargé de diffusion, je cherche des opportunités pour des restitutions publiques et des lieux appropriés à la diffusion. »

4. Publication du Ministère de la Culture, *La politique culturelle à l'aune des droits culturels*

Par le biais de recherches documentaires, les élèves s’emparent d’une de ces postures et en définissent les contours :

| | Médiateur | Chargé de diffusion |
|-------------------------------|--|--|
| Objectif de la mission | Je connais précisément le projet musical en cours d’élaboration et je cherche à accrocher le public par une stratégie de médiation appropriée. | Connaissant la nature du projet en cours d’élaboration, je cherche des espaces de représentation dans et hors l’établissement. |
| Définition de mon rôle | Je précise les caractéristiques du public cible. Je recherche des témoignages de médiation permettant de nourrir ma propre réflexion. | Pour chacun des lieux identifiés, j’étudie les possibilités techniques et administratives de les mobiliser dans la perspective d’une restitution avec un public. |
| Moyens | Tarifs préférentiels. Petites actions de médiation précédant l’évènement. | Demande d’une résidence. Réponse à un appel à projet. Appui sur l’école, sur son lieu de formation quand on est une jeune compagnie. |

Comment évaluer la réussite du lien créé entre l’évènement artistique et son public ?

Qu’ils soient en charge de la médiation ou de la diffusion, les élèves peuvent mettre en place les actions suivantes :

- un questionnaire de satisfaction proposé au public.
- un questionnaire sur les raisons qui les ont conduits au spectacle.
- un questionnaire sur les attentes du public présent pour d’autres évènements artistiques initiés par le lycée.

Mais l’évaluation devra également être menée « en interne », c’est-à-dire associant artistes concepteur, interprètes, chargés de diffusion et médiateurs à un regard rétrospectif sur le travail conduit.

Compétences mobilisées par les élèves dans les situations d’apprentissage liées à la médiation

Outre les compétences essentielles que sont l’autonomie, l’initiative, la responsabilité, une telle démarche permet aux élèves de développer des compétences plus spécifiques :

- s’informer, sélectionner, hiérarchiser le contenu des éléments ressources.
- collaborer dans une démarche collective de mise en œuvre d’un projet.
- imaginer des solutions pour répondre aux enjeux de la médiation d’un projet.
- assumer des choix artistiques en évaluant un contexte culturel local.

Cette démarche souligne également que la médiation peut être aisément envisagée comme un des éléments structurant la réalisation d’un projet mené par des lycéens. Si cet objectif de formation peut être nourri par des projets modestes menés sur quelques semaines au sein du groupe classe, il peut tout autant nourrir un projet plus ambitieux, annuel et fédérant pour sa réalisation un bien plus grand nombre d’élèves et des partenaires culturels.